

**COMMUNE DE CERVON**  
**Conseil Municipal du 19 mai 2021**

L'an 2021, le 19 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

**Présents :** M. Fabien SANSOIT, Maire, Mmes Michelle GUDIN , Monique LANTIER-DUCOURET, Christelle NICOLAS, Alexandra TAUPIN, Catherine SAUVAT, MM. Pascal BERTIN, Nicolas BOITEUX, Jacques MARTIN, Yves PETRE, Dominique ROY, M. Alexandre SAINT-JOST, Baptiste TAUPIN,

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Mme Marie-Agnès CORDILLOT → Jacques MARTIN et M. Charles HALM → Fabien SANSOIT

**Approbation du procès-verbal :**

Mme Catherine SAUVAT donne lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal.  
**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.**

**I – Point sur les travaux en cours**

- **Les nouvelles huisseries de la salle des fêtes** ont été posées par l'entreprise Grosfillex.  
Des travaux de peinture sont prévus sur ce qui reste des anciennes portes et fenêtres.  
Des rideaux ont été posés.
- **La visite annuelle de la commission de sécurité des bâtiments classés ERP** (Etablissement recevant du public) 3ème et 4ème catégories a eu lieu.  
**Pour la salle des fêtes :** la commission a levé l'avis défavorable émis depuis 2016. Un point reste à améliorer en ce qui concerne le nettoyage et le désencombrement du couloir à l'arrière de l'estrade. Il faudra également prévoir un local afin de stocker les tables et les chaises inutilisées lors des manifestations car elles ne pourront plus réglementairement être stockées dans la salle.  
**Pour l'église :** un avis favorable a été émis. Le déclenchement d'une des boîtes d'alarme est à faire vérifier.
- **Réparation des routes :** plusieurs routes ont été réparées par les employés communaux. Prévoir de boucher des trous sur la route de Valentinges ainsi qu'une tranchée à Précý suite aux travaux de l'entreprise Serpollet sous l'égide du SIEEEN.  
D'autre part, les adjoints font remarquer qu'ils regrettent de ne pas avoir été invités aux réunions de chantier pour le suivi des travaux du SIEEEN.
- Les **travaux du SAIP** à Marcilly sont en cours.
- **Travaux de plomberie :** un petit chauffe-eau a été installé à l'école élémentaire et différents travaux nécessaires à la cantine et à la maternelle ont été réalisés par l'entreprise Paganie.  
Le chauffe-eau du mini-club a été changé par l'entreprise Legendre. Le chauffe-eau du logement au-dessus de la mairie a été réparé.
- Les travaux de la **route de Maré-Les-Bois** sont terminés.
- **Entretien et création de fossés :** Il manque un devis. **Le conseil municipal donne son accord à Monsieur le Maire pour choisir le devis le mieux-disant**. M. Saint-Jost propose d'élargir la consultation.  
Des travaux de nettoyage sont à inclure à La Rue au Venant.

Une réflexion est engagée en ce qui concerne le partage des frais entre la commune et un particulier de travaux de busage à Doussas, aux abords d'une propriété privée. M Martin se rendra sur place pour en discuter avec le propriétaire.

## **II – Travaux de dissimulation esthétique des réseaux électriques et de télécommunications**

Les derniers travaux de dissimulation esthétique concernaient les réseaux sur les routes du bourg en direction de Précy( route des Chaumes Berdolles) et Corbigny. La prochaine demande auprès du SIEEEN est à faire avant le 28 mai 2021.

Pour information : une tranche de 60 000 € correspond à environ 300 mètres de travaux.

**Le conseil municipal , après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord à Monsieur le Maire pour déposer une demande auprès du SIEEEN pour l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications du " bas du bourg ".**

## **III- Le personnel communal**

- Deux agents seront à la retraite prochainement. L'un a déjà constitué son dossier qui est en attente de validation par la caisse de retraite et l'autre fera valoir ses droits à la retraite en septembre.

M. Boiteux demande quel est le type de contrat de l'agent remplaçant. Monsieur le Maire précise qu'il est en CDD de remplacement, contrat dépendant de l'arrêt de travail de la personne qu'il remplace.

Il est prévu d'ouvrir les postes vacants au fur et à mesure de leur vacance pour embaucher de nouveaux agents.

- L'agent en charge de la garderie en arrêt de travail est remplacée jusqu'au 30 juin. Un remplacement est à prévoir à la garderie le 30 mai et les 7 et 8 juin en raison d'un départ en formation de la personne qui assure le remplacement. Une demande sera faite auprès du centre social de Corbigny.

## **IV – Questions diverses**

- **Décision modificative à prendre pour le SAIP.**

Suite à la commande de matériel électrique relatif au branchement du système d'alerte et d'information des populations de Marcilly. Il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'augmenter les crédits de 311€ de l'opération concernée. Ceux-ci seront pris sur l'opération de voirie :

## DECISION MODIFICATIVE N° 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2152-260 : TRAVAUX VOIRIES	311,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21568-269 : SECOURS, INCENDIE ET DEFENSE CIVILE	0,00 €	311,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>311,00 €</b>	<b>311,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>311,00 €</b>	<b>311,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord pour cette décision modificative.**

- **Etude de l'église**

Monsieur le Maire présente la proposition financière de M.Bury, architecte, concernant l'étude avant travaux de l'église. Le montant de l'étude-diagnostic est de 7980 € TTC (dont 10 % pris en charge par la Communauté de communes).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord à Monsieur le Maire pour signer la proposition financière.**

- **Location d'un pavillon des Tuileries** : une demande de location correspondant aux critères a été déposée pour le 1er juillet.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord.**

- **Facture de gaz élevée du studio de la Commaille** : M. Saint Jost demande où en est le dossier.

D'après l'agent de Butagaz contacté par M. Pêtre, il n'y a pas d'erreur de compteur. M.Saint-Jost se rendra sur place avec Monsieur le Maire pour évaluer le problème.

L'intervention d'un chauffagiste serait à la charge du locataire s'il s'agissait d'un problème de réglage.

- **Information suite à la réunion DCE (dotation communale d'équipement)**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le règlement d'intervention pour la DCE a été modifié et qu'une réunion a été organisée pour en expliquer les nouvelles modalités.

Le conseil municipal peut notamment demander le versement de la DCE de trois années en une seule fois en cas de projet important.

Monsieur le Maire propose de demander une visite des conseillers départementaux, après les élections, afin d'évoquer les projets de la commune ainsi que les possibilités de financement par le Conseil Départemental.

- **Information Vigifoncier**

Suite à la visioconférence du 12 mai concernant la présentation de l'outil de veille foncière "Vigifoncier", un lien permettant de visionner la réunion est disponible pour les conseillers qui le souhaitent.

- **Chemins de randonnée**

Monsieur le Maire a contacté M.Brez du club de randonnée de Corbigny pour le balisage des chemins de la commune. Ils peuvent être balisés avec une couleur propre à la commune.

Monsieur le Maire propose de prendre contact avec Mme Peltier (vice présidente déléguée au développement économique, au logement et au tourisme) et M. Pauron ( vice président délégué à la jeunesse, aux sports, aux actions sociales et à l'insertion ) afin de connaître les apports de la Communauté de Communes dans ce domaine.

- **Elections départementales et régionales**

Monsieur le Maire présente l'organisation des élections départementales et régionales.

Elles auront lieu à la salle de fêtes les 20 et 27 juin 2021.

Les conseillers sont informés des horaires des permanences aux bureaux de vote. Deux bureaux de vote sont nécessaires.

Un point sur le matériel est prévu le 9 juin. L'installation des bureaux est prévue le 16 juin à 14 h.

Une information sera faite aux assesseurs par Monsieur le Maire.

Une information concernant les règles et l'organisation des élections est prévue dans le bulletin municipal de juin.

- **Convention SAFER (vente d'herbe de la Grande Echeintre)**

Monsieur le Maire précise que c'est la SAFER qui attribue la vente d'herbe. La convention entre la commune et la SAFER a été renouvelée en 2020.

L'attribution s'est faite par reconduction. La SAFER verse 500 € par an à la commune.

- **Affichage des synthèses des PV des conseils municipaux et distribution des bulletins**

Afin d'assurer au mieux la communication avec les habitants, Monsieur le Maire demande aux conseillers de distribuer le bulletin et d'afficher les synthèses des PV le plus rapidement possible après réception.

En cas d'impossibilité, un autre conseiller s'en chargera.

- **Des déchets dangereux** ont été repérés sur la route de la déchetterie. M Pêtre se rendra sur place.

- **Demandes de panneaux d'affichage** : Des panneaux d'affichage ont été demandés par des habitants des hameaux de La Vallée de Certaines et de Lantilly. Des devis seront demandés au CAT de Montsauche.

- **Attribution de subvention à l'association Eperon de Lantilly :**

Il sera proposé à l'association de recevoir son président, son secrétaire et son trésorier au début d'un conseil municipal afin de présenter les activités et projets de l'association.

- **Prêt de tables et de chaises du club :**

Le conseil municipal propose de prendre une délibération afin d'établir un tarif de location des tables et des chaises du club lorsqu'elles sont empruntées pour une fête chez un particulier.

Les tarifs de location proposés sont : 1€ pour une table 0,50€ pour une chaise et 150 € de caution.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide la proposition.**

Il est rappelé que tout emprunt au profit d'une association ou d'une manifestation ouverte gratuitement au public reste gratuit.

- **Balayage de la route de Valentinges** : Suite aux travaux, les gravillons n'ont pas été balayés. Il n'est a priori pas prévu de passage pour l'enlèvement des gravillons par l'entreprise.
- **Cailloux devant une habitation** : Un habitant de Certaines signale des cailloux devant chez lui
- **Jardin partagé**  
 Un chantier participatif est organisé le samedi 29 mai à 9h.  
 Le terrain a été délimité. Les planches pour la construction des bacs ont été commandées à M. Testa . Il faudra prévoir d'aller les récupérer et de les recouper en deux.  
 Mme Sauvat recontactera M. Testa pour l'achat de chevrons pour maintenir les bacs.  
 L'achat de vis est également à prévoir. M.Pêtre s'en chargera.
- **Annonces concernant Enedis** :  
 Des coupures d'électricité sont prévues par Enedis le 26 mai sur le bourg, Le Puits et Beauregard et le 5 juin à Marcilly.  
 Les habitants ont dû être informés par Enedis.  
 Dans le cadre d'un diagnostic des réseaux électriques sur la commune, des survols des lignes électriques en hélicoptère auront lieu du 24 mai au 30 juin 2021.

**Dates à venir** :

- rencontre pour le droit de chasse (date à préciser)
- chantier participatif pour le jardin partagé : le samedi 29 mai à 9 h
- réunion avec les garants des bois de section ; 1er juin à 17h30
- commission plan communal de sauvegarde : mardi 15 juin à 17 h30
- Prochain Conseil Municipal : mercredi 7 juillet à 20 h00

A prévoir :

- exposition de photos (M. Magnien)
- Exposition des écoles de Lormes et Saint André en Morvan

La séance est levée à 23h55